

Epreuve de droit fiscal
Sujet à deux volets obligatoires)

I – Questions Théoriques

- 1- Définir le rescrit
- 2- Questions à choix multiple

A- La date de mise en recouvrement est :

- a –la date limite de paiement
- b – la date que porte l’avis d’imposition
- c – la date de l’avis de mise en recouvrement

B - L’avis de mise en recouvrement est un :

- a - document délivré par le maire pour le recouvrement de certaines taxes.
- b- document envoyé par le fisc au contribuable pour le recouvrement des impôts établis et perçus par voie de rôle nominatif.
- c – document envoyé par le fisc en cas de retard ou défaut de paiement des impôts qui ne sont pas recouverts par voie de rôle nominatif.

C –L’assiette de l’impôt c’est :

- a –l’assise fiscale du fisc
- b – l’imposition de la vaisselle du contribuable
- c – L’ensemble des éléments sur lesquels l’impôt est prélevé

D -La taxation d’office est

- a – l’ensemble des taxes imposées d’office par le fisc au contribuable récalcitrant.
- b – L’évaluation unilatérale et autoritaire de la base imposable en l’absence de déclaration par le contribuable.